

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°7 du 27 mai 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

**Sans
certiphyto**

Bulletin de préconisation destiné
aux personnes non-titulaires du
certiphyto. Si vous avez ce certificat
consultez le bulletin Infolive
Certiphyto

Irrigation

Les réserves en eau des sols s'amenuisent. Les besoins en eau augmentent. Il est impératif de débiter vos arrosages si ce n'est pas déjà le cas.

Œil de paon

Attention : évitez les traitements à base de cuivre durant la floraison.

Mouche de l'olive :

Il est encore temps de commencer le piégeage massif.
Pas d'urgence pour le piégeage indicatif.

Irrigation

Les réserves en eau des sols s'amenuisent fortement, y compris dans les secteurs bien pourvus en pluies à la fin avril. La sécheresse actuelle risque de nuire à la bonne mise à fruits des oliviers, d'autant que le vent vient renforcer les besoins en eau. La production 2016 pourrait même en être affectée, la pousse des rameaux dépendant de la disponibilité en eau.

Si ce n'est pas déjà le cas, il est urgent de déclencher l'arrosage sur vos oliviers avec un apport massif en eau :

- **goutte-à-goutte** : apportez entre 40 et 60 litres d'eau par goutteur de sorte à former un bulbe humide sous les goutteurs : 40 litres par goutteur en sols très drainants (sables ou cailloux) contre 60 litres par goutteur en sols plus argileux
- **micro-aspersion** : la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :
 - pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen
 - pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen
 - pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen

Pour ceux qui arrosent déjà, il est conseillé de soutenir les irrigations, notamment dans les secteurs bien exposés au vent :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Secteurs exposés au vent	Secteurs moins exposés au vent
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 jours	2 mm, soit 60 litres / arbre	1,4 mm, soit 45 litres / arbre
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 jours	2,4 mm, soit 70 litres / arbre	1,7 mm, soit 50 litres / arbre
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours	0,8 mm, soit 25 litres / arbre	0,55 mm, soit 17 litres / arbre
Micro-aspersion, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours		7 mm, soit 200 litres / arbre	5 mm, soit 150 litres / arbre

En goutte-à-goutte, préférez des arrosages rapprochés tous les 4 jours, pour éviter un assèchement trop prononcé du bulbe humide formé sous les goutteurs.

Œil de paon :

Observations (voir le [Bulletin de Santé du Végétal sur www.afidol.org](http://www.afidol.org))

Les dégâts sont souvent importants, parfois catastrophiques sur les vergers insuffisamment protégés ce printemps.

Évaluation du risque :

Les nouvelles feuilles étant peu sensibles à la maladie (pendant leurs premières semaines),
Les floraisons étant en cours ou sur le point de commencer sur la plupart des secteurs,
Les traitements à base de cuivre appliqués le mois dernier n'ayant pas été lessivés,
Les prévisions météorologiques n'annonçant pas d'épisode pluvieux.

Le risque de contamination est faible.

Préconisations

Eviter de traiter avec des produits à base de cuivre si vous êtes proche de la floraison.

Le risque de contamination étant faible, il est généralement inutile de traiter contre l'œil de paon.

Mouche de l'olive :

Observations (voir le Bulletin de Santé du Végétal sur www.afidol.org)

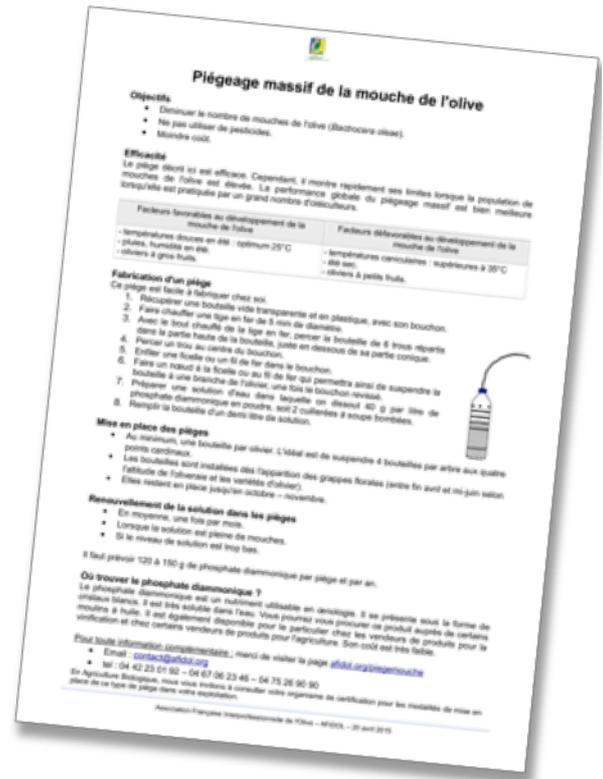
Des piégeages montrent la présence de mouches adultes dans nos vergers en ce moment.

Évaluation du risque :

En l'absence d'olives, le risque de dégâts est nul pour le moment.

Préconisations

L'installation de pièges peut permettre de limiter la population de mouches avant que les olives ne soient réceptives. L'Afidol vous propose d'installer des pièges, à fabriquer soi-même. La mise en œuvre de ces dispositifs est toutefois lourde pour une exploitation oléicole ou pour des vergers importants. Voir les détails sur la fiche disponible sur notre [site Afidol.org \(http://afidol.org/piagemouche\)](http://afidol.org/piagemouche)



* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

_____ : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Alex Siciliano ; Camille Herouard
Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99